

6 décembre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans un [communiqué de presse du 1er décembre 2021](#), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a indiqué que les demandes de reconnaissance de diplômes étrangers relevant de l'enseignement supérieur pourront désormais être introduites sous format entièrement électronique via la plateforme www.guichet.lu. La nouvelle démarche électronique contribue à la réalisation du Portail numérique unique de l'Union européenne (SDG, 'Single Digital Gateway') et des obligations définies dans le règlement UE 2018/1724 du 2 octobre 2018 qui établit ce portail numérique unique.
- Avec effet au 6 décembre 2021, [la liste de pays tiers](#) dont les résidents ne devraient pas être affectés par une restriction temporaire aux frontières extérieures des déplacements non essentiels vers le Grand-Duché de Luxembourg est mise à jour en retirant la Jordanie et la Namibie de la liste. En parallèle, l'Indonésie est rajoutée à cette dernière.
- Lors du [6e Forum régional de l'Union pour la Méditerranée](#), qui s'est tenu les 28 et 29 novembre 2021 à Barcelone, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a souligné que l'UE a l'obligation de trouver une solution à la crise migratoire pour se conformer aux engagements internationaux qu'elle a pris. L'UE aurait « non seulement les moyens, mais aussi le devoir de secourir les réfugiés, en vertu de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ».
- Dans une [réponse commune à la question parlementaire du 25 octobre 2021](#), le ministre de la Défense, François Bausch, le ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, et le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, ont fourni des informations sur les coûts de l'intervention militaire luxembourgeoise et de l'aide humanitaire et au développement en Afghanistan. Les ministres informent, entre autres, que le Luxembourg a financé les opérations de l'UNHCR ciblant les réfugiés afghans à travers une contribution totale de 4.000.000 EUR au cours de la période de 2017 à 2021.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de notre dernière étude intitulée « [Third-country national victims of trafficking in human beings: Detection, identification and protection in Luxembourg](#) ». Cette étude fournit un aperçu sur les procédures et pratiques en vigueur en ce qui concerne la détection, l'identification et la protection des victimes de la traite des êtres humains ressortissants de pays tiers au Luxembourg. De plus, l'étude informe sur les développements récents (législation, politiques, institutionnels, campagnes de sensibilisation, etc.), ainsi que sur les défis et bonnes pratiques en la matière.

Chiffre de la semaine: 17 000

En septembre 2021, les ressortissants afghans ont déposé plus de 17 000 demandes d'asile dans l'UE+, contre 10 000 en août et près de deux fois plus que les Syriens. L'Afghanistan est ainsi devenu de loin le principal pays d'origine, ce que la Syrie avait été pendant sept ans jusqu'en juillet.

Source: EASO

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en